



12 février 2021

CIRCULAIRE CTOI 2021-11

Madame/Monsieur,

DEMANDE DE STATUT D'OBSERVATEUR DE THE OCEAN FOUNDATION

Veuillez trouver, ci-joint, une lettre de demande de The Ocean Foundation visant à participer en tant qu'Observateur aux processus de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Conformément à l'Article XIV.9 du Règlement intérieur de la CTOI, les Parties contractantes de la Commission pourraient souhaiter autoriser The Ocean Foundation à y prendre part en qualité d'Observateur compte tenu de l'intérêt manifesté envers la CTOI, comme indiqué dans la lettre ci-jointe. Ainsi, à moins que des objections ne soient reçues dans les 30 jours suivant la date de la présente Circulaire, le Secrétariat de la CTOI considérera que l'approbation a été accordée au Secrétaire exécutif pour inviter cet observateur potentiel à participer aux réunions de la CTOI.

Cordialement

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Pièces jointes :

Courrier de The Ocean Foundation

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

le 2 février 2021

Mme Susan Imende Ugandi
Présidente de la Commission
Commission des Thons de l'Océan Indien
Victoria Mahé, Seychelles
par e-mail : IOTC-Secretariat@fao.org

Objet : Demande d'obtention du statut d'observateur à la Commission des Thons de l'Océan Indien

Chère Madame Imende,

Je vous prie de bien vouloir accepter la présente demande d'obtention du statut d'observateur au nom de The Ocean Foundation, soumise conformément à l'Article VII de l'Accord CTOI. The Ocean Foundation (TOF) est une fondation communautaire unique dont la mission est de soutenir, renforcer et promouvoir les organisations vouées à inverser la tendance de destruction des environnements océaniques du monde entier. Basée à Washington DC, aux États-Unis, elle est supervisée par un comité de direction, dont les membres justifient d'une grande expérience dans les activités philanthropiques de conservation marine, secondé par un comité consultatif international en expansion réunissant des scientifiques, décideurs, spécialistes de l'éducation et autres experts de premier plan. TOF se consacre à plus de 30 projets portant sur la science et la conservation marines, certains œuvrant dans la zone de la Convention de la CTOI.

Le programme de Conservation internationale des pêches de TOF partage notamment avec la CTOI l'objectif commun de veiller à la gestion durable des pêches de thon dans l'océan Indien. Les objectifs du programme consistent à faire progresser le développement de stratégies de pêche de précaution et à améliorer les politiques visant à réduire l'impact de la pêche internationale sur les espèces vulnérables et mettre un terme à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Il s'agit de la première demande de TOF au Secrétariat de la CTOI à l'effet d'obtenir le statut d'observateur. La première réunion à laquelle nous prévoyons d'assister est la réunion du Groupe de Travail sur les Thons Tempérés, actuellement prévue au mois d'avril 2021. Nous envisageons de contribuer à la fois aux réunions scientifiques et aux réunions au niveau de la Commission.

Je vous remercie de votre attention.

Cordialement,



Mark J. Spalding
Président